BfA
BST
UCSL
Beratungsstelle für Arbeitssicherheit
Bureau pour la Sécurité au travail
Ufficio di consulenza per la sicurezza sul lavoro
Post da consultaziun per la segirezza da la lavur

Protection de l’ouïe

Cette affichette paraît également en allemand, italien et portuguais.

BST-Info



1 Coffrage et décoffrage — 100 dB(A)



2 Scie circulaire à table — 102 dB(A)



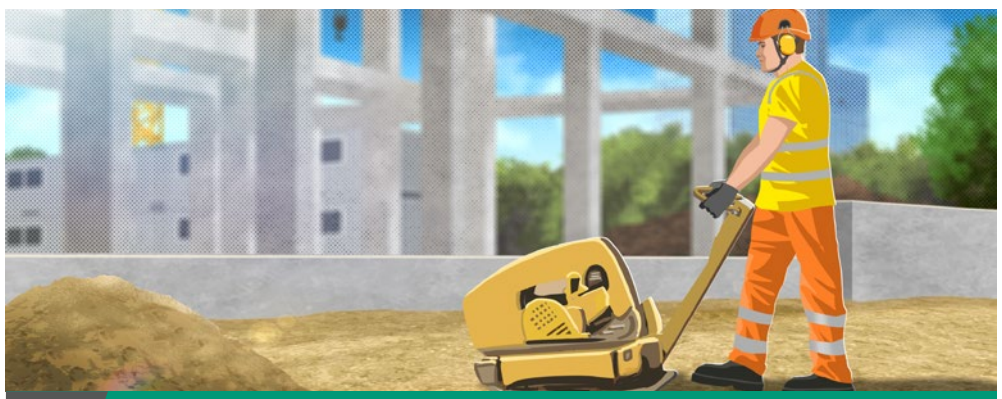
3 Marteau-piqueur — 100 dB(A)



4 Marteau perforateur (à l’intérieur / à l’extérieur) — 105 dB(A) / 98 dB(A)



5 Pilon à vibrations / pilonneuse vibrante — 98 dB(A)



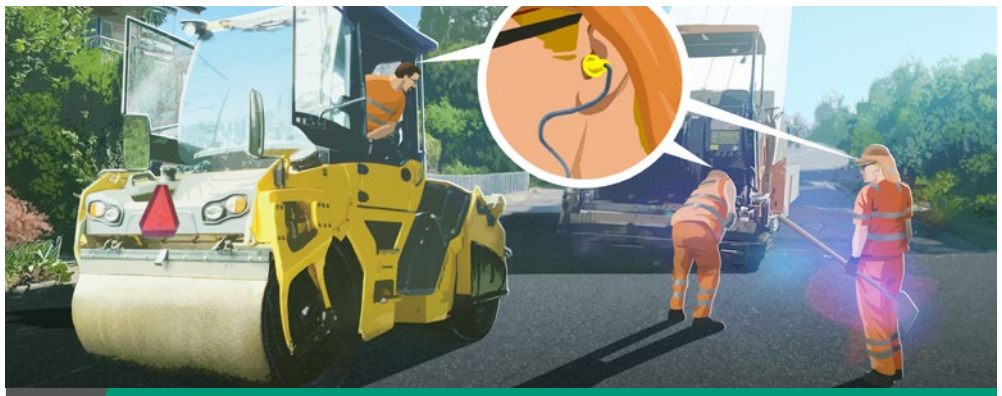
6 Plaque vibrante — 95 dB(A)



7 Disqueuse — 98 dB(A)



8 Meule — 103 dB(A)



9 Compacteur vibrant (fenêtre ouverte) — 86 dB(A)



10 Foreuse de sondage — 90 dB(A)

Art.-Nr. 1510502

BfA-IN-037_230930_Protection de l’ouïe

Protection de l'ouïe

Qu'est-ce qu'une lésion auditive et quel est son impact sur le quotidien des personnes impactées?
Une exposition élevée au bruit au poste de travail peut nuire durablement à la santé. Les personnes fréquemment exposées à un niveau sonore élevé risquent une perte auditive permanente. Les lésions de l'ouïe représentent la majorité des maladies professionnelles reconnues et les travailleurs de la construction sont souvent affectés par une perte auditive.

Notre ouïe est très sensible et vulnérable. Si elle est endommagée, même dès le plus jeune âge, les lésions seront irréversibles.

Par conséquent: une exposition au bruit avec un niveau sonore supérieur à 85 décibels (dB(A)) est dangereuse pour l'ouïe.

La perte de l'audition peut survenir de manière impromptue et irréversible. Il arrive souvent que cette perte auditive ne se déclare qu'après plusieurs décennies. Une perte auditive a toutefois toujours des répercussions importantes sur la qualité de vie. Lorsqu'on entend mal, on éprouve des difficultés à comprendre ce qui est dit et on se trouve vite isolé socialement.

Le seul moyen de prévenir des lésions auditives durables est de porter systématiquement des protecteurs auditifs au travail, même lorsqu'on est encore jeune. Rien ne peut remplacer une ouïe en bonne santé!

Quelles activités courantes sur les chantiers sont dangereuses pour l'ouïe?
Les phases de travail bruyantes sont courantes sur les chantiers. Les protecteurs auditifs font donc partie de l'équipement standard des travailleurs de la construction, au même titre que les casques et les vêtements de protection, les chaussures de sécurité, les lunettes et les gants de protection et les protections des voies respiratoires.

En cas d'**exposition à un bruit supérieur à 85 dB(A),** le port de **protecteurs auditifs** est **obligatoire,** même s'il s'agit d'un bruit extérieur ou que l'exposition est brève.

Dix activités habituelles sur les chantiers dont l'émission sonore moyenne est supérieure à la valeur limite au poste de travail de 85 dB(A) et où le port de protecteurs auditifs* est obligatoire. Cette liste n'est pas exhaustive.

1. **Coffrage et décoffrage, 100 dB(A)**
2. **Scie circulaire à table, 102 dB(A)**
3. **Marteau-piqueur, 100 dB(A)**
4. **Marteau perforateur (à l'intérieur / à l'extérieur), 105 dB(A) / 98 dB(A)**
5. **Pilon à vibrations / pilonneuse vibrante, 98 dB(A)**
6. **Plaque vibrante, 95 dB(A)**
7. **Disqueuse, 98 dB(A)**
8. **Meule, 103 dB(A)**
9. **Compacteur vibrant (fenêtre ouverte), 86 dB(A)**
10. **Foreuse de sondage, 90 dB(A)**

* *Les protections auditives présentées ne le sont qu'à titre illustratif. Le type de protection auditive à utiliser dépend du confort de port individuel.*

Comment protéger au mieux sa capacité auditive?
La taille et la forme des conduits auditifs varient considérablement. Il existe par conséquent une large gamme de protecteurs auditifs certifiés sur le marché. Pour le travail sur les chantiers, les protecteurs auditifs suivants sont les plus adaptés:

- Tampons auriculaires en plastique (bouchons d'oreilles)
- Coquilles et casques de protection anti-bruit
- Protecteurs otoplastiques (protecteurs auditifs sur mesure)

Règle générale en cas d'informations manquantes concernant le niveau sonore:
En contact direct, si vous devez élever la voix pour que l'autre personne comprenne, il est probable que le niveau sonore soit supérieur à la valeur limite de 85 dB(A). L'utilisation de protecteurs auditifs est alors indiquée et il est grand temps de protéger votre audition!

Le protecteur d'ouïe doit toujours être utilisé conformément aux instructions du fabricant (voir la notice d'utilisation). **L'aide-mémoire «Protection de l'ouïe» donne des conseils utiles sur l'utilisation adéquate des protecteurs auditifs.**

Quelle est l'influence de la proximité de la source de bruit et de l'environnement du poste de travail sur l'ouïe?
Le bruit n'est pas une donnée immuable. L'exposition varie en fonction de l'activité et des équipements de travail utilisés, de l'environnement et de la proximité de la source de bruit. Le niveau de pression acoustique suit une courbe logarithmique et augmente de manière disproportionnée. Des niveaux sonores légèrement plus perceptibles peuvent donc être beaucoup plus nocifs.

Les activités ou machines et appareils générant un niveau sonore élevé (à partir de 85 dB(A)) doivent être signalés à l'aide du panneau «Port obligatoire des protections auditives». Toutes les personnes travaillant dans un tel environnement ou avec de telles machines et appareils doivent porter des protections auditives.

À l'intérieur des ouvrages, dans les ateliers et tunnels etc., les travailleurs sont exposés plus fortement au bruit à cause des machines et outils, car le niveau sonore est amplifié par l'écho produit par les parois, les plafonds, etc.

Sur les chantiers en plein air, l'écho et la propagation du bruit peuvent varier. L'exposition au bruit varie selon que vous vous trouvez à proximité d'engins de chantier, de camions, d'outils (p. ex. des marteaux perforateurs), de constructions existantes (p. ex. parois) ou de chantiers de construction de routes.

De quoi faut-il tenir compte dans le choix d'une protection auditive afin de pouvoir également entendre les signaux d'alarme?
Elle doit correspondre à l'exposition sonore ou à l'exposition au bruit. Il faut éviter une atténuation excessive (surprotection) car cela rend difficile la perception des sons souhaités tels que les conversations, les sonneries de téléphone, les signaux d'alarme ou les cris.

Attention: Les casques d'écoute ou les écouteurs pour la musique ne sont pas des substituts aux protecteurs auditifs. Il peut être dangereux d'écouter de la musique trop forte car cela augmente non seulement le risque d'accidents liés à la distraction ou à la non-conscience des signaux et des dangers, mais cela peut également entraîner des lésions de l'ouïe.

Comment entretenir, contrôler et réparer ses protecteurs auditifs?
Après le travail, ils doivent être nettoyés avec un chiffon humide.

Il faut veiller à stocker les protecteurs auditifs dans un récipient ou une boîte pour les protéger de la poussière et des salissures.

Pour les coquilles de protection, il est possible de remplacer séparément les coussinets endommagés et fragilisés ainsi que les inserts en mousse encrassés. Il faut vérifier l'élasticité, la propreté et les défauts des coussinets tous les six mois et les remplacer si nécessaire.

Que faire en cas de bourdonnements dans les oreilles ou de surdité soudaine?
En cas de bourdonnement dans les oreilles ou de sensation désagréable dans l'oreille, il faut protéger l'ouïe. La personne concernée doit se reposer dans un endroit calme pendant 12 à 24 heures. Si les symptômes persistent, il faut alors consulter un médecin.

En cas de perte auditive soudaine, affectant l'une ou les deux oreilles, suite ou non à un traumatisme sonore (événement très bruyant), il convient de consulter rapidement un médecin.

Commande BST-Info

Shop SSE: shop.baumeister.ch
sbvshop@baumeister.ch

Publications sur ce thème

- RS 832.20 Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA)
- RS 832.30 Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA)
- RS 822.113 Ordonnance 3 relative à la loi sur le travail – Protection de la santé (OLT 3)
- RS 814.412.2 Ordonnance sur le bruit des machines (OBMa)
- RS 832.311.141 Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst)
- Suva Bruit et vibrations: comment protéger vos équipes
- Suva Protection de l'ouïe: Plus tôt on veille à une bonne protection de l'ouïe, mieux c'est
- Suva Vidéos et instructions: utiliser correctement les protecteurs d'ouïe
- Suva Liste de contrôle 67020: Protecteurs d'ouïe
- Suva Dépliant 88287: Protecteurs d'ouïe individuels: pensez à les faire contrôler!
- Suva Tableau de niveaux sonores pour la construction 86208
- Suva Aide-mémoire 86048: Valeurs acoustiques limites et indicatives
- Suva Brochure 44057: Bruit dangereux pour l'ouïe aux postes de travail
- sapros: Plateforme d'achat de matériel de protection
- BST Aide-mémoire 023: Protection de l'ouïe

Prestations

Les prestations du BST se concentrent sur trois domaines: **Conseils, Formation, Publications.** Les prestations du BST s'adressent à toutes les entreprises du secteur principal de la construction et sont en principe gratuites.

BST – Bureau pour la Sécurité au Travail

Bureau pour la Sécurité au Travail BST
c/o Société Suisse des Entrepreneurs SSE
Avenue de Savoie 10
Case postale 1376
1001 Lausanne
+41 58 360 77 05
conseils@bst-construction.ch
www.bst-construction.ch

Beratungsstelle für Arbeitssicherheit BfA
c/o Schweizerischer Baumeisterverband SBV
Weinbergstrasse 49/Postfach
8042 Zürich
+41 58 360 76 66
beratung@bfa-bau.ch
www.bfa-bau.ch

Ufficio di consulenza per la sicurezza sul lavoro UCSL
c/o Società Svizzera degli Impresari-Costruttori SSIC
Viale Portone 4
6500 Bellinzona
+41 91 825 54 23
consulenza@ucsl-costruzione.ch
www.ucsl-costruzione.ch